

DELIBERATION

CC_2021_257

OBJET :

COMMISSION 5

ENVIRONNEMENT

SIDEN SIAN

*Rapport annuel sur le prix
et la qualité de l'eau
potable et de
l'assainissement*

L'an deux mille dix-neuf, le 13 décembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCQ sous la présidence de Monsieur Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 6 décembre, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Président
Marie CIETERS, 1^{ère} Vice-Présidente
Bernard CHOCRAUX, 2^{ème} Vice-Président
Michel DUPONT, 3^{ème} Vice-Président
Yves LEFEBVRE, 4^{ème} Vice-Président
Joëlle DUPRIEZ, 5^{ème} Vice-Présidente
Bruno RUSINEK, 6^{ème} Vice-Président
Arnaud HOTTIN, 7^{ème} Vice-Président
Benjamin DUMORTIER, 8^{ème} Vice-Président
Nadège BOURGHELLE-KOS, 9^{ème} Vice-Présidente
Sylvain CLEMENT, 10^{ème} Vice-Président
Bernadette SION, 11^{ème} Vice-Présidente
Jean-Louis DAUCHY, 12^{ème} Vice-Président

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Vincent LAVALLEZ, Olivier VERCRUYSSSE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Odile RIGA, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Michel PIQUET, Valérie NEIRYNCK, Coralie SEILLIER, Luc MONNET, Michel MAILLARD, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

**Présents à l'ouverture
de la séance :**

Titulaires présents : 39

Suppléant présent : 0

Procurations : 10

Nombre de votants : 49

Ont donné pouvoir :

Frédéric PRADALIER, procuration à Pascal FROMONT
Patrick LEMAIRE, procuration à Philippe DELCOURT
Vinciane FABER, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE
François-Hubert DESCAMPS, procuration à Bernard CHOCRAUX
Sylvain PEREZ, procuration à Paul DHALLEWYN
Carine JOURDAIN, procuration à Michel PIQUET
Gilda GRIVON, procuration à Michel PIQUET
Frédéric SZYMCZAK, procuration à Ludovic ROHART
Thierry LAZARO, procuration à Marie CIETERS
Didier WIBAUX, procuration à Bruno RUSINEK

Etaient Absents excusés :

Régis BUE, Isabelle LEMOINE, Marcel PROCUREUR

Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK

COMMISSION 5
ENVIRONNEMENT
SIDEN SIAN

Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable et de l'assainissement

Le Conseil Communautaire,

Vu les articles L5211-39 et D2224-1 à 5 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport d'activité du SIDEN SIAN portant sur le prix et la qualité des services publics de distribution de l'eau potable et d'assainissement,

Vu le compte administratif, et le rapport de présentation du SIDEN SIAN,

Vu le courrier de notification du SIDEN SIAN

Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré,

DECIDE (par 49 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION sur 49 votants)

- ***De valider la présentation du rapport d'activité du SIDEN SIAN portant sur le prix et la qualité des services publics de distribution de l'eau potable et d'assainissement par le SIDEN SIAN.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

Luc FOUTRY

